



L'élève éprouve des difficultés au niveau social ou au niveau des apprentissages qui viennent mettre en péril sa réussite.

1. Discussion entre l'élève et l'intervenant présent (enseignant, tuteur ou professionnel)

***** Important :** le tuteur doit être informé de la situation et demeure responsable du suivi de l'élève.

2. Selon la nature de la situation, une rencontre pourra être réalisée entre l'intervenant et les personnes concernées, par exemple : Conseiller pédagogique, travailleuse sociale, enseignant en orthopédagogie, conseillère en orientation, partenaires et direction, au besoin.

Lors de cette rencontre, il y aura, collecte d'information, élaboration du type d'accompagnement et du suivi à faire (qui fait quoi). Voici différents moyens pouvant être utilisés :

- rencontre(s) individuelle(s) par un ou des professionnels;
- plan d'intervention;
- observation(s) ou intervention(s) dans le groupe;
- mesures d'adaptation;
- autres.

3. Par la suite, une rencontre sera réalisée avec l'élève et les intervenants concernés afin de mettre en place l'accompagnement. Les suivis seront effectués tout au long de la démarche, et ce, jusqu'à ce que l'on arrive à trouver des solutions.

LES CONDITIONS FAVORISANT LA RÉUSSITE DE LA DÉMARCHE

BIENVEILLANCE (empathie, écoute et accueil)

COLLABORATION (force de l'équipe)

ÉTHIQUE (jugement professionnel)

Important : les interventions doivent être consignées dans Tosca afin de tenir l'équipe informée.

L'élève éprouve des difficultés au niveau social ou au niveau des apprentissages qui viennent mettre en péril sa réussite. **La DAE doit être enclenchée rapidement.**

Démarche d'aide à l'élève (DAE) - Rôles des intervenants

Tuteur		Enseignant	
<ul style="list-style-type: none"> ◦ Poser des questions à l'élève afin d'adopter une approche qui est centrée sur ses besoins. Communiquer l'information aux autres enseignants ainsi qu'aux professionnels concernés. ◦ Assurer le suivi du cheminement de l'élève : progression des apprentissages, assiduité, comportement, accompagnement lors d'un abandon, concomitance et autres. ◦ Référer l'élève aux bons professionnels, selon les besoins. ◦ Collaborer à la mise en œuvre du plan d'intervention, du plan de travail, des moyens d'adaptations et autres. ◦ Assurer un suivi régulier auprès de l'élève et des intervenants concernés. 		<ul style="list-style-type: none"> ◦ Poser des questions à l'élève afin d'adopter une approche qui est centrée sur ses besoins. ◦ Offrir du soutien à l'élève. ◦ Communiquer l'information au tuteur ainsi qu'aux professionnels concernés. ◦ Référer l'élève aux bons professionnels, selon les besoins. ◦ Accompagner l'élève dans son cheminement pédagogique. ◦ Collaborer à la mise en œuvre du plan d'intervention, du plan de travail, de moyens d'adaptations et autres. ◦ Assurer un suivi régulier auprès de l'élève et des intervenants concernés. 	
Conseiller pédagogique <i>Pédagogie</i>	Travailleuse sociale <i>Psychosocial</i>	Orthopédagogue <i>Apprentissage</i>	Conseillère en orientation <i>Orientation</i>
<ul style="list-style-type: none"> ◦ Évaluer et analyser la situation de l'élève en fonction de son profil pédagogique. ◦ Conseiller les enseignants sur le type d'intervention à privilégier et les supporter. ◦ Élaborer un plan d'intervention ou un plan de travail et en assurer le suivi ou collaborer à la mise en œuvre. ◦ Référer aux professionnels du CFP ou aux organismes externes, selon les besoins. ◦ Effectuer et consigner les suivis auprès des personnes concernées. ◦ Assurer le suivi auprès des agents pour les élèves référés par le Service Québec en collaboration avec les autres professionnels, au besoin. 	<ul style="list-style-type: none"> ◦ Évaluer et analyser la situation de l'élève; les difficultés sont de quel ordre, source de financement et autres. ◦ Conseiller les enseignants sur le type d'intervention à privilégier et les supporter. ◦ Intervenir directement auprès de l'élève ou en petit groupe si problématique commune. ◦ Élaborer un plan d'intervention et en assurer le suivi ou collaborer à la mise en œuvre. ◦ Référer aux professionnels du CFP ou aux organismes externes, selon les besoins. ◦ Offrir des formations aux élèves ou aux enseignants. ◦ Effectuer et consigner les suivis auprès des personnes concernées. ◦ Assurer le suivi auprès des agents pour les élèves référés par le Service Québec en collaboration avec les autres professionnels. 	<ul style="list-style-type: none"> ◦ Évaluer et analyser la situation de l'élève; les difficultés sont de quel ordre, source de financement et autres. ◦ Conseiller les enseignants sur le type d'intervention à privilégier et les supporter soit par des rencontres, des observations en classe, du co-enseignement ou la mise en place de moyens concertés. ◦ Intervenir directement auprès de l'élève ou en groupe, selon les besoins. ◦ Élaborer un plan d'intervention et en assurer le suivi ou collaborer à la mise en œuvre. ◦ Référer aux professionnels du CFP, selon les besoins. ◦ Offrir des formations aux élèves ou aux enseignants. ◦ Effectuer et consigner les suivis auprès des personnes concernées. ◦ Assurer le suivi auprès des agents pour les élèves référés par le Service Québec en collaboration avec les autres professionnels, au besoin. 	<ul style="list-style-type: none"> ◦ Évaluer et analyser la situation de l'élève dans un contexte d'information scolaire ou d'orientation. <hr/> <p style="text-align: center;">Direction</p> <ul style="list-style-type: none"> ◦ Contacter les parents, au besoin. ◦ Rencontrer les élèves et les référer aux bons services. ◦ Partager ou valider les décisions avec l'équipe. ◦ Convoquer les intervenants pour une étude de cas, au besoin. ◦ Effectuer et consigner les suivis auprès des personnes concernées.

Toutes nos actions doivent être guidées par un souci constant de BIENVEILLANCE - COLLABORATION - ÉTHIQUE afin de favoriser la réussite de l'élève.